



**Commune de Marchissy**

---

---

# **FETE NATIONALE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT**

## **COMMUNICATION**

Chers Martiolans,

La Municipalité a le regret de vous annoncer l'annulation de la fête du 1<sup>er</sup> août 2021.

Les mesures de restrictions sanitaires imposées par la pandémie, ainsi que les directives cantonales et fédérales en matière d'hygiène, de distanciation et de rassemblements, ne nous permettent pas de garantir un déroulement normal et serein de cette fête.

Malgré les allègements actuels en matière d'organisation de manifestation, la Municipalité estime ne pas avoir assez de moyens pour contrôler le respect des mesures exigées.

Nous vous souhaitons un bel été.

La Municipalité

Marchissy, le 30.06.2021/Réf. 14.01



## Commune de Marchissy

---

---

***La Municipalité rappelle qu'il est strictement interdit, pour des raisons de sécurité, d'allumer des feux d'artifices ou autres engins pyrotechniques dans l'espace public.***